Loire-Atlantique

Mairie de La Regrippière

DEL- 2026 - 0064

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 16
OBJET :
DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1

L'an Deux Mille Vingt-six, le jeudi 8 octobre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 1er octobre 2026

PRÉSENTS : M EVIN P., François LUCAS, Vanessa DHENIN, Franck BOUCHEREAU, Bérengère LAMBERT, Alexandre BARON, Julien KOSIR, Peggy LAURENT, Gwenola MOURAUD, Quentin PAQUEREAU, Clémence PETITEAU, Gwladys PROUST, Bérénice RICHARD, Sandra TIENNAULT, Steven VAIDIE

EXCUSÉS : Cédric CARETTE, Matthieu DEROUET, Cécilia FONTENEAU, Bernard SOURISSEAU,

POUVOIR : Bernard SOURISSEAU a donné pouvoir à Mme Bérengère LAMBERT

SECRETAIRE : Mme Clémence PETITEAU

Suite à la validation de l'achat de brasseurs d'air pour l'école publique,
Il convient de procéder aux écritures ci-après :

Investissement
Dépense
21312 – Construction bâtiments scolaires 5 000 €
Recette
13158 – Subvention autres groupements 5 000 €

Après discussion, les élus, à l'unanimité :

- **EMETTENT un avis favorable** à cette décision modificative budgétaire et autorisent le Maire à procéder aux écritures correspondantes.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST
Le 9 OCT. 2026

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 12 OCT. 2026

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,
Le Maire,
Pascal EVIN

11, Place de l'Eglise - 44330 La Regrippière - Tél. 02 40 33 63 14
contact@mairie-laregrippiere.fr